

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Les milieux naturels protégés favorisent la diversification des économies locales et régionales. Ils contribuent à sauvegarder des ressources naturelles renouvelables pour le maintien d'activités comme la chasse, la pêche et le piégeage.

Les milieux naturels protégés sont nécessaires pour le maintien de l'industrie touristique et écotouristique de la région. Ils représentent également une des constituantes importantes de la gestion durable des forêts. Finalement, ils sont des lieux pour la récréation de plein air, favorisant ainsi un bien-être physique et mental.

VOICI D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION UTILES

- **Aires protégées** ■ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/index.htm
- **Centre québécois du droit de l'environnement** ■ www.cqde.org
- **Programme des Dons écologiques** ■ Environnement Canada.
www.qc.ec.gc.ca/faune/pde-egp/procedure_f.asp
- **Options de conservation: guide du propriétaire**
Centre québécois du droit de l'environnement ■ Montréal, Longtin, B. 1996. 100 pages.

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

Rédaction : Priscilla Gareau
Cartographie : Stéphane Gingras
Infographie : dany.lyne@videotron.ca

Photos : Propriété riveraine, rivière Trout / Ambioterra
Imprimé sur papier 100% recyclé post-consommation



AMBIOTERRA

624 Notre-Dame, local 31
Saint-Chrysostome (Québec)
J0S 1R0
T (514) 664-4782
info@ambioterra.org
www.ambioterra.org

Pourquoi protéger votre patrimoine naturel ?

Ambioterra a débuté en 2010 un projet pour sensibiliser les propriétaires privés à protéger la biodiversité et les milieux naturels sur leur terrain et à créer des aires protégées dans le bassin versant de la rivière Trout.

Les municipalités situées sur ce territoire sont Godmanchester, Elgin et Huntingdon.

La protection du patrimoine naturel en terres privées

BASSIN VERSANT DE LA
**RIVIÈRE
TROUT**



AMBIOTERRA

Canada

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs
Québec

TD La Fondation
des amis de
L'Environnement

Fondation
de la faune
du Québec

La FONDATION
des amis de
L'Environnement

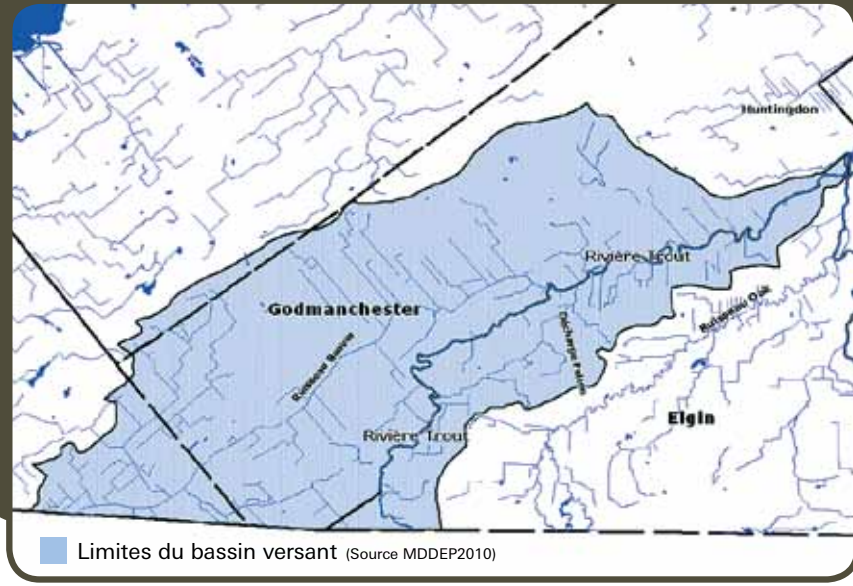
IL EST IMPORTANT DE PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TROUT, CAR IL ABRITE UNE FAUNE ET UNE FLORE DIVERSIFIÉES

Pourquoi ? Parce que ce territoire est doté d'un climat clément et d'une grande variété de milieux: aquatiques, riverains, humides, forestiers et agricoles. On y retrouve également plusieurs espèces en péril. La majorité de ces espèces vivent sur des terres privées sur lesquelles la fragmentation des habitats est importante.

De plus... La majorité des propriétaires privés ignorent la présence de ces espèces. Pourtant, il existe des moyens simples à la portée de tous pour limiter les impacts négatifs des activités humaines (aménagement des terrains privés, agriculture, exploitation forestière, etc). Dans ce feuillet, nous verrons les principaux moyens disponibles aux propriétaires privés pour protéger leur patrimoine naturel.

Espèces en péril dans le bassin versant de la rivière Trout

BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE TROUT



Limites du bassin versant (Source MDDEP2010)

Le saviez-vous?

Les milieux naturels protégés sont importants tant sur les plans écologique, sanitaire, économique, scientifique, éducatif, social que culturel.

SUR LE PLAN ÉCOLOGIQUE, ILS SONT BÉNÉFIQUES POUR: LA PRODUCTION D'OXYGÈNE; LA CRÉATION ET LA PROTECTION DES SOLS; L'ABSORPTION ET LA RÉDUCTION DES POLLUANTS; L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS CLIMATIQUES LOCALES ET RÉGIONALES; LA CONSERVATION DES EAUX SOUTERRAINES; LA RÉGULARISATION ET LA PURIFICATION DES COURS D'EAU.



ESPÈCES FLORISTIQUES

Ail des bois
Aristide à rameaux basiliaires
Cardamine découpée
Érable noir
Floerkée fausse-proserpinie
Micocoulier occidental
Noyer cendré
Orme liège
Sanicle du Canada
Scirpe pendant
Staphylier à trois folioles
Sumac à vernis
Violette à long éperon
Zizanie à fleurs blanches

ESPÈCES FAUNIQUES

Anguille d'Amérique
Barbotte des rapides
Dard de sable
Fouille-roche gris
Lamproie du Nord
Paruline azurée
Pic à tête rouge
Rainette faux-grillon de l'Ouest
Tête rose
Tortue des bois

Quels sont les moyens pour protéger votre patrimoine naturel?

DIVISÉS EN FONCTION DE VOS BESOINS... ILS SONT D'ORDRE MORAL, LÉGAUX ET/OU FINANCIERS

En effet, les gouvernements du Québec et du Canada se sont dotés d'outils d'intervention en la matière. De nature financière et législative, ces outils visent à accroître la portée de l'action axée sur la conservation des terres privées, qui abritent la majorité des espèces menacées du Québec.

Voulez-vous être partenaire avec un groupe de conservation?

Voulez-vous exploitez la forêt ou une autre ressource naturelle sur votre propriété?

Voulez-vous demeurez propriétaire de l'ensemble de votre terrain?

Voici certaines questions à se poser en vue de protéger son patrimoine naturel. Certaines options nécessitent un engagement légal, alors que d'autres non. Par exemple, la signature d'une déclaration d'intention n'a pas d'implication légale, il s'agit d'un engagement moral. Cependant, si vous désirez aller plus loin, il existe d'autres moyens et ce à différents degrés. Certains d'entre eux permettent au propriétaire d'être exempté de taxes foncières ainsi que d'obtenir une réduction de l'impôt. Voici un tableau qui résume les différentes options à votre disposition.

OPTIONS DE CONSERVATION | LES ENTENTES DE CONSERVATION

OPTIONS DE CONSERVATION	VOUS DEMEUREZ PROPRIÉTAIRE	AVANTAGE FINANCIER/FISCAL	ENTENTE LÉGALE	DESCRIPTION
Déclaration d'intention	Oui	Non	Non	Engagement moral d'un propriétaire qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété.
Entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur	Oui	Non	Non	Entente par laquelle un propriétaire et un organisme de conservation s'engagent à collaborer pour gérer, aménager et mettre en valeur les attraits naturels d'une propriété.
Contrat de louage (ou bail)	Oui	Non	Oui	La terre est louée à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restrictions quant à son utilisation.
Prêt à usage	Oui	Non	Oui	La terre est louée gratuitement à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restrictions quant à son utilisation.
Servitude de conservation	Oui	Possible	Oui	Entente conclue entre un propriétaire et un organisme de conservation où le propriétaire renonce à faire chez lui des activités dommageables pour l'environnement.
Vente	Non	Possible	Oui	Un propriétaire vend sa propriété à un organisme de conservation.
Donation	Non	Possible	Oui	Un propriétaire donne sa propriété à un organisme de conservation.
Réserve naturelle	Oui	Oui	Oui	Engagement légal par lequel un propriétaire s'engage à protéger les attraits naturels de sa propriété en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

La conservation volontaire... C'est quoi?

La conservation volontaire exprime la prise en charge de la protection du patrimoine naturel sur une terre privée par les gens qui en sont propriétaires, qui y habitent ou qui en profitent. La conservation volontaire est fondée, comme son nom l'indique, sur l'initiative et l'engagement d'un individu, ou d'une personne morale. Cet engagement volontaire consiste à gérer une propriété ou une partie de celle-ci de manière à en préserver la nature et les caractéristiques patrimoniales indéniables, c'est-à-dire reconnues d'intérêt pour la collectivité.

